

## LES SITES INTERNET

### > [www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)

Pour en savoir plus sur les drogues, leurs effets et leurs dangers.

#### **Le site [www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr) donne accès à :**

- >> des informations scientifiques actualisées sur tous les produits : alcool, cannabis, cocaïne, ecstasy, héroïne, tabac et autres drogues ;
- >> une synthèse de presse quotidienne, des données chiffrées et les derniers rapports scientifiques ;
- >> des documents d'information et de prévention à destination de tous ;
- >> une base de données documentaire.

#### **Drogues Info Service sur [www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr) anime trois rubriques :**

##### **Vos questions/Nos réponses :**

Espace de dialogue et de conseils pour recevoir des réponses précises, anonymes et consultables par tous.

##### **Questions les plus fréquemment posées :**

Rubrique qui apporte des informations synthétiques et précises sur un thème, un produit, une problématique (le cannabis, les drogues et la loi, le dépistage des produits.).

##### **Adresses utiles :**

Rubrique qui permet de trouver les coordonnées de tous les services spécialisés :

- > par domaine de compétence : alcoologie, toxicomanie, tabacologie ;
- > par type d'activité : information, prévention, soin ;
- > par département ou par région.

### > [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

Le site de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) présente les programmes de prévention (tabac, drogues, alcool, sida, etc.), les actions de communication, les publications (le catalogue en ligne dont une majorité de documents téléchargeables), les actions de terrain, les formations, les bases documentaires, la pédagogthèque. Un site pour le grand public et les professionnels.

### > [www.tabac.gouv.fr](http://www.tabac.gouv.fr)

Le site est dédié à la mise en oeuvre du décret du 15 novembre 2006 qui prévoit l'interdiction de fumer dans les lieux accueillant du public. Pour en savoir plus sur le décret et son application, les obligations et les normes applicables pour la création d'emplacements fumeurs dans les lieux qui accueillent du public, mais aussi sur les amendes en cas d'infraction, sur les risques liés au tabac ainsi que sur l'aide qu'il est possible d'obtenir pour arrêter de fumer.

### > [www.tabac-info-service.fr](http://www.tabac-info-service.fr)

Le site est dédié à l'arrêt du tabac. Développé par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, il propose des outils et des exercices interactifs pour faire le point sur sa dépendance, ses motivations pour arrêter, etc., ainsi qu'un coaching interactif pour être accompagné dans sa démarche d'arrêt.

### > [www.filsantejeunes.com](http://www.filsantejeunes.com)

Le site propose une documentation sur la santé des jeunes, des dossiers mensuels, des actualités hebdomadaires, plusieurs forums et la possibilité de questionner des professionnels de santé par mail.

**> Collection "Drogues : savoir plus", éditée et diffusée par la MILDT et l'INPES**

**Comprendre l'action des drogues.**

Décembre 1999 : 49 p.

<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/354.pdf>

**Livret juridique.**

Avril 2004, 148p.

<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/660.pdf>

**Socle de connaissances : approche multi-thématique des questions de prévention et d'usage de drogues.**

Retranscription d'une série de 10 interviews.

Janvier 2002 : 61 p.

<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/491.pdf>

**Prévention de l'usage de drogues : questions éducatives.**

Janvier 2002 : 69 p.

<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/492.pdf>

Imprimé depuis le site "Drogues & Dépendances", une réalisation de l'INPES et de la MILDT